



CONTRAT DE LA
GRANDE BAIE
MARTINIQUE

Identification des besoins et des attentes en mouillages sur l'ensemble du littoral

Code : B.1.1

Maitrise d'ouvrage : CACEM

Comité de pilotage : Communes concernées, CAESM, DM, ODE, CTM, PNM

Contexte et objectif de l'action

La base du nautisme est de pouvoir se déplacer en mer avec une embarcation d'un point à un autre ce qui nécessite à la fois des espaces pour amarrer (même temporairement) son bateau et des services autour de ces zones pour assurer la satisfaction des pratiquants.

La pratique du nautisme est souvent très hétérogène en fonction du type et de l'origine des pratiquants. Or, une bonne gestion passe obligatoirement par une bonne connaissance de ces pratiques afin de mettre en adéquation les besoins avec les services proposés.

D'autre part, le mouillage des embarcations est susceptible de dégrader fortement les biocénoses marines d'où l'importance de proposer des solutions de mouillage écologique. L'objectif de cette action est de connaître parfaitement les attentes, besoins et pratiques des plaisanciers de manière à proposer des Zones de Mouillages et d'Equipements Légers (ZMEL) adaptées, correctement dimensionnées et offrant des services attendus afin de préserver le milieu marin tout en générant une activité économique autour de la pratique du nautisme.

Description technique de l'action

L'action repose sur une évaluation quantitative et qualitative des pratiques du nautisme autour de la baie de Fort de France. L'étude quantitative identifiera les différentes zones de mouillages autour de la baie, leur fréquentation, les raisons de visite, les modes de visite et la saisonnalité ainsi que la durée du mouillage.

En fonction de la localisation des zones d'intérêts autour de la baie (avérées ou potentielles), de la localisation des ports de plaisance, l'étude identifiera des espaces dépourvus de zones de mouillage sur lesquels il serait pertinent d'en créer afin d'enrichir l'offre nautique voire de désengorger des sites particulièrement fréquentés. En parallèle à cette étude quantitative, une étude qualitative sur les pratiquants sera réalisée sur la base d'un questionnaire disponible sur internet, aux capitaineries ou en entretien direct.

L'enquête devra permettre de connaître et de comprendre les besoins et les attentes des pratiquants ainsi que leur mode de fonctionnement. Sur la base des résultats de la première phase, l'étude définira un plan de gestion des ZMEL à l'échelle de la baie de Fort de France. Le plan de gestion comportera un volet cartographique précisant la localisation des futures ZMEL ainsi que leur

emprise géographique et le nombre de mouillages par zone ainsi qu'un volet technique incluant les équipements et services à développer sur chacune des zones, un règlement de police et d'exploitation commun à toutes les zones et les modalités d'exploitation de chaque zone de mouillages.

Communes concernées : Fort-de-France, Schoelcher, Trois-îlets, Anse d'Arlet, Lamentin

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2022

Indicateurs:

Validation de l'état des lieux sur les mouillages de la Grande Baie Martinique

Organisation d'un atelier de concertation avec les plaisanciers de la Grande Baie Martinique

Organisation d'une commission nautique de la Grande Baie Martinique

Validation d'une gouvernance des mouillages de la Grande Baie Martinique

Date d'échéance de l'action : 2023

Pourcentage d'avancement : 75%

Éléments financiers

Budget total : 79530K €

Budget disponible : 79530K € HT

Budget à obtenir : 0K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2023	79530K € HT		100%
TOTAL	79530K € HT		

Le financement

ODE

37866 K € HT

CTM

22719 K € HT

CACEM

18945 K € HT

Documents relatifs

PDF

[Etat des lieux de la situation de mouillage](#)